



PRÉFET  
DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Arcachon, le 05 janvier 2015

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 01/2015**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que le remorquage de canalisations de dragage s'effectuera :

**du 05 au 26 janvier 2015**

Le remorquage s'effectuera, dans un premier temps, des Prés Salés Est de la Teste de Buch vers le port d'Arcachon, puis du port d'Arcachon vers le port de la Vigne et dans le chenal de Piquey.

Ce remorquage nécessite l'intervention du remorqueur « SIBA II ».

La longueur des canalisations remorquées est d'environ 200 m.

Chaque extrémité de ces canalisations sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics  
Bénédicte GUERINEL  
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral